

Le p'tit bréautais

www.commune-de-breaute.e-monsite.com

N°6 avril 2016



Le p'tit mot du maire : Il nous reste 14 mois pour trouver deux médecins généralistes qui succéderont aux docteurs Layet et Brunet dont le départ de Bréauté est programmé au premier semestre 2017. C'est l'affaire de tous et n'hésitez pas à en parler autour de vous. En achetant une partie de la propriété Martin, la municipalité participe à la création d'un pôle médical et paramédical où nous pourrions accueillir une pharmacie aux normes, 2 cabinets médicaux flambants neufs et des locaux pouvant accueillir les infirmières, le pédicure-podologue et éventuellement des médecins spécialistes. Nous faisons tout pour que notre commune conserve et améliore encore son offre de soins. Ph. Périer

Bréauté au quotidien

* Infos travaux

Eclairage route départementale

Nous avons remplacé les luminaires sur la route départementale par des luminaires « LEDS » plus économiques ; cet éclairage fonctionne en pleine puissance de la tombée de la nuit à 21 heures puis en économie jusqu'à 23 heures.

Eclairage salle de classe Henri Blanc

Une classe de maternelle a vu son éclairage fluo remplacé par des panneaux led .

Eclairage cantine

Remplacement de tous les éclairages de la salle de restaurant.

Classes Henri Blanc

Des travaux démarrent pour remise en état de l'ensemble; nous vous informerons en détail lors du prochain numéro.

* Infos utiles

Pour que notre village reste propre, de nouvelles poubelles ont été installées sur la place Suchetet et au cimetière.

De plus, un distributeur de sacs pour les déjections canines a lui aussi trouvé sa place au coeur du village. Nous remercions d'avance tous les propriétaires de chien d'en faire bon usage.

Erratum: Une erreur s'est glissée dans le bulletin municipal concernant les horaires d'ouvertures de la mairie et de l'agence postale communale. En effet, le lundi les locaux sont ouverts de 13h à 16h (et non 17h).

* Réouverture de la ligne Bréauté-Fécamp

Après plus d'un an et demi de fermeture pour diverses investigations, l'entreprise Sodesam de Bréauté et ses partenaires historiques que sont EASF et GBM, viennent d'être gratifiés, par la SNCF, de la commande pour l'ensemble de ces travaux et ce , après une consultation nationale des entreprises spécialisées dans le domaine des travaux ferroviaires.

Depuis début mars, les préparatifs sont en cours mais les travaux principaux ne commenceront que le 18 avril pour se terminer mi novembre.

Ce n'est qu'après quelques essais que la ligne sera ouverte officiellement à la première circulation commerciale le 9 décembre 2016.

En quelques chiffres, mise en œuvre de :

40 kilomètres de rail posés approvisionnés par 90 semis

33.320 traverses approvisionnées par 400 semis

45.000 tonnes de ballast approvisionnées par 180 semis

60.000m² de débroussaillage

Soudage de rail: 1600 soudures électriques, 400 soudures aluminothermiques

Réfection de 10.000 ml de caniveaux et assainissement divers

Réfection du quai voyageur de la gare de Fécamp

130 agents au plus fort des travaux, 3 locomotives, un triwad, une bourreuse, une régaleuse et différents engins pouvant évoluer sur la voie et la plateforme ferroviaire

Sodesam et ses partenaires sont très fiers de relever le défi de réaliser ce chantier de grande ampleur.



*Informations sur les éoliennes

Bréauté œuvre à l'indépendance énergétique et à la lutte contre le réchauffement climatique

L'année 2015 a vu deux grandes révolutions dans le domaine environnemental et énergétique :

- Au niveau international, la COP 21 organisée à Paris, a regroupé 196 Etats qui ont signé un accord unique pour enrayer le changement climatique
- Au niveau national, la loi de transition énergétique pour la croissance verte, encourageant à réduire nos consommations, développer les transports propres, favoriser les énergies renouvelables et réduire la part de l'énergie nucléaire a été votée

Cette volonté internationale et nationale a trouvé un écho au niveau local. La commune de Bréauté a aujourd'hui la possibilité, de par son territoire d'accueillir plusieurs éoliennes.

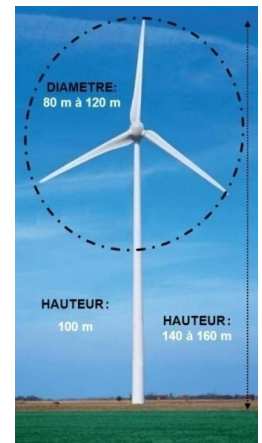
Outre les avantages qu'elle offre en termes d'environnement cette solution permettrait également à la commune d'obtenir un retour fiscal.

Une délibération favorable à la poursuite d'études a donc été prise en faveur d'EnergieTeam, développeur éolien spécialisé.

Les prochaines étapes seront la réalisation d'études environnementales, la finalisation des choix d'implantation, une présentation aux habitants et le dépôt d'une demande d'autorisation auprès des services préfectoraux

L'éolien en chiffre :

- Une éolienne produit l'équivalent de 340 Tonne Equivalent Pétrole (TEP) par an soit la consommation (chauffage compris) de 2500 personnes
- Elle évite l'émission de 1200 T de CO2 par an
- Elle mesure 140 à 160 m en bout de pale
- Une pale mesure 40 à 60 m



*Informations sur le S.A.G.E

Comment trouver le bon équilibre entre la protection de l'eau et ses différents usages ?



C'est la raison d'être du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) qui a été approuvé par l'arrêté préfectoral du 14 octobre 2015. Le SAGE est un document destiné à répondre aux problématiques locales liées à l'utilisation de l'eau et à la protection de la ressource.

Ainsi, ce SAGE a pour objectifs d'assurer la préservation des milieux naturels, la protection des biens et des personnes contre les ruissellements et les inondations et la qualité de la ressource. Dans le cadre du SAGE, différentes actions sont mises en œuvre : mise en place du programme d'entretien et de restauration des rivières, information des habitants sur le risque inondation, et sensibilisation aux bonnes pratiques (telles que la réduction de l'utilisation des pesticides, économies d'eau, ou la mise en place d'un bon système d'assainissement). D'autres démarches portent sur la prise en compte de l'eau dans l'aménagement du territoire (documents d'urbanisme, permis de construire...).

Beaucoup reste à faire et votre implication est indispensable. La ressource en eau constitue un patrimoine commun, agissons ensemble pour sa préservation.

* Diminuer les produits « phytos »

La réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires (herbicides, insecticides...) est indispensable pour préserver la santé, les ressources en eau et la biodiversité. Ainsi, le désherbage et l'entretien des espaces doivent se faire de manière la plus respectueuse de l'environnement.

Des techniques alternatives telles que le désherbage manuel, les plantes couvre-sol, les prairies fleuries et le paillage permettent de ne plus traiter avec des désherbants chimiques. Par exemple le paillage (broyats de bois, de chanvre...) retarde de façon significative la pousse des «mauvaises herbes» et limite l'évaporation de l'eau (permettant de limiter la fréquence d'arrosage). A terme l'objectif est de réduire voire supprimer l'usage des produits chimiques.



*Bréauté et ses acteurs économiques

Le 4 février dernier, plus de 50 personnes ont répondu présents à l'invitation de la municipalité. Tous les artisans, commerçants, dirigeants de société, professionnels de santé et agriculteurs se sont retrouvés à la salle Ph. Anquetil avec trois objectifs :

- 1/ Faire connaissance entre eux car aussi bizarre que cela puisse paraître, beaucoup ne s'étaient jamais rencontrés.
- 2/Mettre à jour les informations de chacun afin de sortir un premier jet du "livret des acteurs économiques de Bréauté", livret qui sera remis aux nouveaux habitants de la commune, qui sera à disposition de tous à la mairie et qui sera mis en ligne sur notre site.
- 3/Faire part de leurs suggestions et remarques dans des domaines très variés (sécurité des routes et carrefours, éclairage et signalisation des zones d'activités, délinquance, évolution du commerce local).

Les échanges ont été fructueux, nous avons pris bonnes notes des demandes et un pot très convivial a clôturé la soirée; une expérience à renouveler.

* Infos mission locale

La mission locale du pays de Caux vallée de Seine assure une mission de service public pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes. Ainsi, si vous avez entre 16 et 25 ans, vous êtes sorti(e) du collège, lycée, université ou centre de formation, vous vous interrogez sur votre avenir, la mission locale est là pour vous aider ! L'antenne de Goderville est sur le site "le chaumière " à Bréauté. Vous pouvez prendre rendez-vous avec une conseillère au 02.35.29.76.07.

* Les bréautaises en rose pour l'amazone



Suite à une demande de l'an passé, une équipe **Bréauté** a été créée afin de participer à la course des femmes " l'amazone " le **dimanche 5 juin** prochain au Havre !

Les bénéfices de cette course ou marche de 6km sont reversés à la lutte contre le cancer du sein. (l'inscription est de 12€ par personne). Manifestation ouverte à toutes de 6 ans à

Si vous souhaitez faire partie de cette aventure, rien de plus simple. Connectez vous sur le site www.courselamazone.com et choisissez " inscrivez-vous en ligne " . Ensuite " Individuelle/ Equipe " - Marche ou course (à votre convenance) -" Equipe "

Il ne vous reste plus qu'à entrer " Bréauté " comme nom d'équipe et de suivre les instructions. Fin des inscriptions le 29 avril.

Vos T-shirt et dossards seront à venir chercher directement en mairie le vendredi 3 juin de 14h à 18h ou le samedi 4 juin de 10h à 12h. L'équipe se réunira le jour de l'amazone afin de faire une photo de groupe !

En date du 24 mars, la manifestation est toujours maintenue ; si au vue des évènements tragiques qui se sont produit elle était annulée, nous vous préviendrons via le site internet de la commune et par affiches chez les commerçants.



Le prochain Conseil Municipal aura lieu **le jeudi 14 avril à 20h00**.

* Bien vivre à Bréauté

Le printemps étant de retour, nous vous rappelons les horaires autorisées pour la tonte (ou le bricolage) :

- Les jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30

- Les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

- Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.



Les habitants de Bréauté qui ne sont pas allés en mairie chercher leur badge, peuvent désormais venir retirer celui-ci à l'accueil de la Communauté de Communes du lundi au samedi 9h-12h / 14h-18h, sauf le jeudi 9h-12h / 14h - 16h.

Pour plus d'infos, vous pouvez contacter la Communauté de Communes de Goderville - Service déchets de la Communauté de Communes Campagne de Caux : courriel : servicedechets@campagne-de-caux.fr Tél: 02 35 29 65 85

A compter du **4/04/16**, les barrières des déchetteries seront fermées. Pensez à prendre votre badge !



Nous vous rappelons également qu'il est interdit de faire brûler ses déchets vert. La plateforme d'Annoville Vilmesnil est faite pour ça.

Bréauté : un village plein de vie !

Les vœux du Maire

De nombreux habitants sont venus partager un verre avec toute l'équipe municipale. A cette occasion, Philippe Périer a passé en revue les réalisations principales de l'année 2015 et a présenté les projets pour 2016. Ce fut un moment fort conviviale.

Marché de Noël



Le succès était à nouveau au rendez-vous pour notre marché de Noël sur le thème « des célébrités ». Nous avons eu l'immense plaisir d'accueillir le footballeur Jérôme Mombri, la handballeuse Hadja Sawaneh, la championne de France de Kung fu, Miss Le Havre, et Seb le grapheur qui nous a réalisé une véritable œuvre d'art. Mais également, Mickey, Minnie, Minion, Hello Kitty, et la reine des neiges nous ont fait l'honneur de leur présence pour le grand bonheur

des petits et des grands !

Les exposants étaient encore plus nombreux que l'an passé et ont d'ores et déjà réservé leur emplacement pour décembre 2016.

Médaillé de la jeunesse et des sports

Félicitations à Alain Champion qui a reçu la médaille de bronze Jeunesse et Sports pour ses nombreuses années de bénévolat dans la vie associative, notamment pour le Téléthon, le Club Sportif Bréautais, la Quintefeuille et comme délégué départemental de l'Education national.



Téléthon 2015



Grâce à diverses activités cette année un chèque de 6.452,36 euros pour la recherche médicale par le comité Téléthon de Bréauté. Félicitations aux différentes associations et à tous les bénévoles qui se sont démenés pour mener à bien ce Téléthon

Les jeunes de la JSB au HAC

Dans le cadre du partenariat avec le HAC , le club doyen avait invité le lundi 8 Février au stade océane trois équipes de jeunes de la JSB pour participer aux animations lors de la rencontre de haut de classement LE HAVRE – DIJON comptant pour le championnat de ligue 2.

En tout trente cinq footballeurs accompagnés de neuf dirigeants se sont déplacés pour donner la main aux joueurs lors de leur entrée sur le terrain pour les U11, être ramasseurs de balles pour les U15 et disputer le challenge à la mi-temps pour les U18 .



Bréauté: dates à retenir

Viva l' Solbar 76 fête les 70 ans du Solex

Exposition **le Dimanche 10 avril** de 10h à 18h salle Ph. Anquetil (entrée 1€)



Tournoi Ecole de Football

Le prochain rendez vous important pour les jeunes et le club est le tournoi U7-U9-U11 organisé par la JSB qui aura lieu le samedi **16 Avril 2016** au stade municipal de 10h00 à 16h00 et qui rassemblera en tout 28 équipes . Venez encourager les joueurs , une restauration sera assurée sur place .

Projet d'une couverture complémentaire de santé

Une réunion publique sera organisée **le jeudi 28 avril** à 17h00 à la salle Ph. Anquetil. L'association 2AH vous présentera sa proposition afin que vous puissiez avoir un aperçu des modes opératoires possibles. Ce projet à terme vous fera une offre de service adaptée à vos besoins en matière de santé ainsi qu'aux moyens de chacun.

Vide grenier et kermesse de Notre Dame

Comme tous les ans, l'école notre Dame organise son grand vide grenier le **1er mai** au coeur de notre village. Une grande kermesse aura lieu dans la cours le **dimanche 12 juin**.

Cérémonie du 8 mai

Les anciens combattants et les membres du conseil vous attendent le **8 mai** prochain pour commémorer cette date importante pour la France et pour notre histoire , à 11h30 au monument aux morts.

APE Ecole Henri Blanc

L'APE annule son loto prévue le 2 avril et le remplace par un "loto spécial été" le **samedi 28 mai**. De plus, comme l'an passé, une grande "boum" aura lieu le **vendredi 17 juin** salle Ph. Anquetil pour célébrer la fête de la musique. Et pour finir l'année en beauté, la fête de l'école aura lieu le **samedi 25 juin**.

Avant de démissionner de son poste, Mme Renaud et l'ensemble des membres ont remis un chèque de 1500€ à l'école. Mme Fouré, nouvelle présidente de l'APE , Mme Delaunay, élue récemment vice- présidente , et tous les bénévoles de l'association remercient leur ancienne collègue pour toutes ces années et lui souhaitent une bonne continuation.

Bréauté fête la musique

Le **mardi 21 juin**, à l'occasion de la fête de la musique, Bréauté sera animé !

En effet, l'après-midi, les enfants participeront à un spectacle organisé par la MJC lors des activités périscolaires.

Puis, à partir de 19h30, 2 concerts sont prévus sur la place du village à l'aide de notre scène mobile. (Bien sur si la météo n'était pas clémente, le spectacle aurait lieu à la salle Ph. Anquetil.)

En première partie "**Virginie et Thierry**" vous divertiront au rythme de la variété française.

Ensuite, c'est avec le groupe "**mi-temps**" que vous vous déhancherez sur du son pop rock !

Entre deux, une petite entracte nous permettra de remettre les lots aux gagnants du jeu "à la découverte de Bréauté" (ci joint dans votre p'tit Bréautais).

